RÉSEAU D'URBANISME DURABLE Guadeloupe

CAUE GUADELOUPE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie DIRECTION RÉGIONALE GUADELOUPE

le cnfpt

# RÉPONSES URBAINES AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION GUADELOUPÉENNE

## SÉMINAIRE

**14 & 15 NOVEMBRE 2017**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION GUADELOUPE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

GROUPE Caisse des Dépôts

35 ans de CAUE

40 ANS LOI SUR L'ARCHITECTURE 1977 2017

CAUE • FÉDÉRATION NATIONALE

RÉPONSES URBAINES AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION GUADELOUPÉENNE

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GUADELOUPE

# L'AIDE A L'ADAPTATION DU CADRE DE VIE

**DIRECTION DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES HANDICAPEES**

RÉSEAU D'URBANISME DURABLE Guadeloupe

CAUE GUADELOUPE

ADEME DIRECTION RÉGIONALE GUADELOUPE

le cnfpt

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION GUADELOUPE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

GROUPE Caisse des Dépôts

CAUE FÉDÉRATION NATIONALE

# L'AACV : QU'EST-CE QUE C'EST?

## AIDE EXTRALEGALE

- L'aide à l'adaptation du cadre de vie est une politique volontariste du Département
- Depuis 2016, 315 000 € par an y sont dédiés

## PUBLIC

- Les personnes handicapées à partir de 20 ans
- Les personnes âgées de 70 ans et plus

## Montant de l'aide

- Jusqu'à 5000 € pour une personne âgée
- Jusqu'à 3500 € pour une personne handicapée

# QUE PEUT-ON FINANCER AVEC L'AACV ?

## L'accès piéton

## la circulation verticale

## la circulation horizontale

- Stabilisation de cheminement, rampe d'accès
- Pose de « monte-escalier »
- Elargissement de passage, changement de portes…etc.

## La salle de bain

## Les sanitaires

## La cuisine

## Les pièces de vie

- Salle de bain à l'italienne, WC rehaussé
- Barres d'appui
- Aménagement en hauteur et en profondeur pour faciliter l'accès aux meubles et ustensiles,

## L'éclairage

- Interrupteurs à porter de main et manipulation facile

# LES ACTIONS REALISEES ET LES MOYENS

**250** • **DOSSIERS TRAITES**

**128**
- **AIDES ATTRIBUEES**
- **100 PA / 28 PH**

**491 747€** • DEPUIS 2016

- **L'AACV est financé à hauteur de 16 %, par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA ), au travers de la conférence des financeurs.**
- **L'objectif est de prévenir la perte d'autonomie auprès du public non bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**

# LES PROJETS

***L'objectif de l'AACV est de permettre la mise en accessibilité de l'environnement domestique des bénéficiaires afin de prévenir les effets de la perte d'autonomie et de favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possibles, dans les conditions optimales de sécurité et de confort.***

**Pour 2018, une révision du règlement départemental est prévu, afin d'axer notre action sur la prévention, tout en continuant d'accompagner les personnes en perte d'autonomie.**

# RÉPONSES URBAINES AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION GUADELOUPÉENNE

# MERCI

RÉSEAU D'URBANISME DURABLE Guadeloupe